

POLYGYNIE : OPPRESSION ET EPANOUISSEMENT DE L'ÉPOUSE DANS *ALTINE... MON UNIQUE PÉCHÉ D'ANZATA OUATTARA* ET *LES MAMELLES DE L'AMOUR* DE FATOUMATA KEÏTA

Kamory TANGARA

*Département de Lettres et Langues Nationales-École Normale Supérieure de
Bamako (Mali)*

kamorytangara@gmail.com

Résumé

*Cette réflexion se préoccupe de l'impact de la polygynie sur l'épouse dans les romans *Altine... mon unique péché d'Anzata Ouattara* (2021) et *Les Mamelles de l'amour de Fatoumata Keïta* (2019). Elle a pour objectifs de mettre en évidence que ce régime matrimonial dévaste la vie conjugale de la femme, puis de ressortir que la pratique renferme des avantages pour la conjointe. À partir de la méthode exploratoire, l'article aboutit à la déduction que la polygamie masculine, en dépit de ses retombées malencontreuses, permet à la femme de s'épanouir quand elle exploite bien le temps d'absence du conjoint. Par les parcours des personnages, l'étude retient que le roman féminin africain porte un regard critique sur la société à partir des situations spécifiques pour promouvoir la prospérité de la femme.*

Mots-clés : *épanouissement, oppression, polygamie, polygynie, régime matrimonial*

Abstract

*This reflection concerns itself with the impact of polygyny on the wife in the novels *Altine... mon unique péché* by Anzata Ouattara (2021) and *Les Mamelles de l'amour* by Fatoumata Keïta (2019). Its objectives are to highlight that this matrimonial regime devastates the woman's married life, then to highlight that the practice contains advantages for the spouse. Based on the exploratory method, the article leads to the deduction that male polygamy, despite its unfortunate repercussions, allows the woman to flourish when she makes good use of the spouse's time away. Through the journeys of the characters, the study concludes that the African women's novel takes a critical look at society based on specific situations to promote the prosperity of women.*

Keywords: *development, oppression, polygamy, polygyny, matrimonial regime*

Introduction

Le système traditionnel du mariage en Afrique se caractérise par la polygamie (Adewuyi, 2022 : 02) qui s'atteste en thème de prédilection dans le roman féminin africain francophone. Les auteures qui s'y intéressent se penchent particulièrement sur la situation conjugale de

l'homme qui contracte simultanément une union avec plus d'une femme, la polygynie. Ce régime matrimonial jonche aussi les récits romanesques des écrivaines qui abordent d'autres faits sociaux majeurs. Elles posent de façon très nette les éléments de réflexion sur le statut de la femme et les problèmes du ménage polygame (Diane, 2020 :48). Toutes présentent la pratique, fondamentalement sociale et masculine, dans ses aspects blâmables. D'après elles, elle revêt des conséquences nuisant à l'existence saine de la femme, puisqu'elle l'opprime du moment qu'elle ne bénéficie pas de tous ses droits. Cette appréhension de la liaison d'un homme avec des épouses fonde la question directrice de cet article formulée comme suit : la polygynie a-t-elle seulement des retombées dévastatrices sur la vie de la conjointe ? Pour y répondre, ce travail s'appuie sur les romans *Altiné... mon unique péché* de l'Ivoirienne Anzata Ouattara (2014) et *Les Mamelles de l'amour* de la Malienne Fatoumata Kéïta (2019). Le choix de ces deux œuvres s'explique par l'ancrage d'une évidence sociale dans la fiction. Cette contribution analytique repose sur le postulat que le partage du foyer conjugal peut être une aubaine pour la femme afin de jouir d'une liberté et de s'épanouir. L'objectif est de ressortir que ce régime matrimonial renferme aussi des avantages pour elle. Les deux écrits romanesques traitent la polygynie sous le concept générique de la polygamie qui inclut aussi la polyandrie, l'autre forme de la polygamie beaucoup plus rares (Antoine, 2002 :09). Ils placent le fait qu'une femme partage le lit de plusieurs hommes sous la toile de l'adultère que les lois sociales et religieuses africaines condamnent. Cependant, si la polygynie est le thème majeur du texte d'Anzata Ouattara, elle est secondaire dans la production de Fatoumata Kéïta qui porte sur l'héritage dans ses multiples conceptions incluant le lévirat. Ainsi, *Altiné... mon unique péché* narre l'histoire d'Altiné qui, négligée par Malick, après son deuxième mariage, est contrainte à une vie avilissante. La vanité de ses efforts pour que son mari soit juste entre ses épouses et l'insouciance de ce dernier pour les devoirs conjugaux la poussent dans les bras de Jean-Marc Segnon. Le retour à la raison de Malick n'influence pas la fille de Maman Tatou, avant la mort de son amant. Quant au roman *Les Mamelles de l'amour*, il présente la vie tumultueuse de Nana, suite à la mort de Kary, son conjoint. Le récit ébauche brièvement la polygynie à travers l'agitation du couple de Titi, après le remariage de Doudou avec Kariya, et le profit qu'en tire Tenin, la directrice du cabinet où elle travaille. L'intérêt de cette production se retient dans la mise en évidence des

bienfaits implicites de la polygynie paraissant explicitement nuisible dans les œuvres sélectionnées. Pour ce faire, cette exploration s'articule autour de la polygynie en tant qu'une oppression de la femme, d'abord, ensuite la polygynie comme moteur d'avalissement ; puis en tant qu'un facteur de liberté et d'épanouissement de l'épouse.

1. Polygynie : oppression de la femme

Les actes et les réactions des protagonistes dans les deux récits montrent à suffisance que la polygynie est une dure épreuve pour l'épouse qui est lésée à différents niveaux.

1.1. Dépossession et partage des droits

L'engagement d'un époux avec plus d'une épouse est d'office synonyme de perte d'une partie des faveurs de la femme au foyer. L'héroïne de *Altiné...mon unique péché* l'exprime dès la conversation d'entame du récit avec sa mère. C'est par la voix de Maman Tatou que Altiné découvre qu'elle sera secondée. Le sermon que N'nan profère à sa fille détermine la démarche de Malick comme admise par la religion, ancrée dans la tradition, et incontestable à son grand désarroi. Bien que la vieille lui intime de se résigner et de se focaliser sur son cas, puisqu'elle est deuxième épouse, Altiné, son enfant, manifeste sa désapprobation, voire sa révolte et n'envisage pas de s'en remettre à ses conseils. Car, elle pressent les difficultés qui perturberont la paix de son couple. L'extrait suivant explicite le dessein de la quinquagénaire face à ce fardeau pour Altiné :

-Altiné [...] le Seigneur a voulu que tu aies une coépouse [...]. N'en fais pas un drame. Alors, accepte-la [...] tu supporteras mieux sa présence. / -N'nan, les choses ont changé. Je ne peux pas [...] accepter que désormais je partagerai mon mari avec une autre [...]. /- [...] Cela fait partie de nos coutumes [...] la religion [...] l'autorise. Le prophète [...] n'était-il pas polygame ? / - [...] Comment crois-tu que Malick arrivera à s'occuper de nous et de sa nouvelle épouse ? [...] Et en plus, il m'a juré de ne pas épouser une autre. / - [...] Combien d'épouses a ton père ? [...] Suis mon exemple et tu auras moins mal ; surtout que tu ne pourras pas empêcher ce mariage (Ouattara, 2014 :15-16).

Par cette argumentation, la vieille met en jeu la foi de sa fille afin de l'amener à se plier à la décision, puisqu'elle ne doit pas remettre Dieu en cause. Pour se reconforter dans ses arguments, elle porte son exemple sur le guide des musulmans afin que son unique enfant entérine les secondes noces de Malick. Les termes qu'elle utilise pour abattre l'élan de la mère de Madina prouve que l'épouse africaine n'a ni mots, ni réactions à dresser contre le fait de partager ses droits conjugaux avec une autre. Elle subit cette galère, quels qu'en soient les dangers qu'elle encourt, dans une société qui ne condamne aucunement l'homme pour cela, puisqu'elle repose sur une convention, établie et autorisée par le consentement des Hommes (Rousseau, 1965 :43). Maman Tatou fait fi du ressentiment qu'inflige à une femme la célébration de la liaison solennelle de son mari avec une coépouse, comme essaie de lui faire comprendre sa fille. Le discours dressé face au message de sa maman signale la contestation catégorique. Son refus se justifie par la privation partielle des avantages qu'elle a avec son conjoint, dont l'entièreté de l'attention de ce dernier. Son interrogation sur l'aptitude de son mari à assumer ses responsabilités au sein des deux ménages souligne la plainte et l'angoisse, puisqu'elle connaît ses capacités financières. Alors, par cette anxiété, l'auteure exprime que l'adhésion à la polygamie requiert des bonnes dispositions pécuniaires de l'homme pour pouvoir s'acquitter de ses obligations. Outre cela, la déception amplifie la colère d'Altiné. Son étonnement est extrême par la trahison dont a fait preuve le père de ses enfants. Par son état, l'écrivaine transmet que la polygynie est une forme d'injustice dont la manifestation cause des préjudices, surtout l'insatisfaction, à la femme. Les errements de Malick, avant et après l'effectivité de son union avec Edith, corroborent les dommages que provoque la diversification des liens du mariage dans ce qui suit :

Depuis l'annonce officielle de son mariage, Malick avait pratiquement déserté la maison [...] il vivait chez Edith, son nouvel amour [...]. Les rares fois où il venait à la maison [...] il ne parlait qu'à ses enfants. Il s'arrangeait toujours pour se mettre au lit après que je me sois endormie [...]. Deux semaines après son mariage, il a demandé à me parler. /- [...] dorénavant, je passerai cinq jours auprès de chacune de vous à tour de rôle. Ta semaine commence demain. / [...] Ce n'est que deux jours plus tard qu'il réapparut [...]. Les jours qui ont suivi, je servais toujours

son repas, mais il ne venait pas [...]. Je commençais à déprimer (Ouattara, 2014 :19-34).

Ce passage élucide sur la souffrance d'Altiné et les actes irresponsables de son mari. L'immaturation et la malhonnêteté qu'il manifeste renseignent sur les dommages qu'engendre la polygynie. Il se retient des attitudes de Malick la douleur et la frustration dont fait l'objet sa première épouse sans possibilité de se faire entendre ni se faire justice auprès du collectif social. En plus du malheur d'être boudée par son époux, indifférent à son amour et fuyant son intimité, elle vit l'absence quotidienne de celui-là qui ne respecte point ses engagements. Plongeant dans la dépression, Altiné est lésée dans ses droits fondamentaux, contrairement aux prescriptions du régime de mariage dans lequel son mari s'est embarqué. L'âpreté de sa situation notifie la violation des règles élémentaires de la polygynie par l'homme, lui infligeant l'angoisse commune des femmes dans un foyer polygame que même des romanciers déplorent. Compatissant avec la gent féminine, Seydou Badian donne un aperçu du déboire des épouses éprouvées par la polygynie lorsque le narrateur fait part de la mise à l'écart de maman Téné par le père Benfa. Selon sa relation :

[...] maman Téné avait été délaissée par le père Benfa dès que ce dernier avait épousé ses deux jeunes femmes. Il avait transporté ses affaires chez ses nouvelles épouses et était devenu étranger à maman Téné. Il ne plaisantait plus avec elle, ne se confiait plus à elle [...] le père Benfa hurlait sur maman Téné [...] (Badian, 1973 :73-74).

Ce fragment de *Sous l'orage* fait état de l'ingratitude du père Benfa envers son épouse pour la prise en charge et son dévouement à son ménage avant l'arrivée de ses coépouses. À travers les supplices qui pèsent sur la mère de Kany, l'écrivain révèle que l'incapacité de reconnaissance des efforts de la conjointe est habituelle quand le conjoint intègre le cercle des polygames. Une inconscience de leur conduite que partagent les jeunes et vieux maris qui jettent le discrédit sur l'ancienne femme. Dinguest Zenaba rapporte la même habitude masculine en s'arrêtant sur la faiblesse du chef du village d'Abka, dans *Contre vents et Marées*. D'après le narrateur :

Face à ses semblables, rien ne pouvait faire fléchir le chef Nabil, hormis l'amour éperdu qu'il avait pour sa dernière épouse Nadia, belle et dotée d'une fraîcheur hypnotique. Agée de vingt-quatre

ans et à la poitrine généreuse, elle était la petite protégée du chef Nabil [...]. Le chef Nabil ne s'en séparait que lorsqu'il avait une affaire à régler entre les communautés (Dingest, 2021 :21-22).

La même peine crucifie Titi quand Doudou se lance dans l'union plurielle avec Kariya, dans *Les Mamelles de l'amour*. La solitude dépressive qui s'en suit l'incite à la décision de rompre les liens du mariage et d'aller résider dans le domicile paternel. L'intervention de son amie, Nana, et l'opposition de sa mère ne changent rien dans sa détermination. La jeune dame souffre du calvaire de l'inconsidération, voire l'abandon, de son conjoint qui se comporte en homme inconscient. Sa négligence dégoûte Titi qui ne trouve plus nécessaire de demeurer avec lui. La détresse l'envahit au point qu'elle réagit à toute scène faisant allusion à ce qu'elle vit, telle celle qui l'outrage au téléviseur. Son état d'esprit et ses prétentions, extériorisés par cette réaction, se lisent dans le fragment suivant :

[...] Le clip d'une griotte chantant la trahison des hommes passait à l'écran. Un jeune homme jouait le traître tandis que ceux qui l'entouraient en riaient [...]. Comment était-il possible ainsi ce qui tuait les femmes à petit feu ? Exaspérée, la jeune femme éteignit le téléviseur [...]. Doudou [...] se trouvait chez Kariya, sa seconde épouse. Elle allait en profiter pour [...] mettre les voiles. Elle partira de ce foyer conjugal qui avait cessé de respirer la paix pour elle [...]. Titi [...] n'avait jamais envisagé de vivre seule, sans Doudou [...]. Cette coépouse [...] malgré tout s'était postée au-dessus de sa tête, comme l'ardent soleil de midi (Kéïta, 2019 :09-10).

Le récit dévoile la double peine de Titi. Ce qu'elle vit avec son homme l'anéantit et la badinerie à laquelle elle assiste comme interprétation des frasques masculines, qui accablent l'épouse, l'indisposent. La comparaison avec « le soleil de midi », consumant, informe à quel point l'arrivée de Kariya est difficile à supporter pour elle. Par l'usage du verbe « se poster », la narration rapporte que ni son avis ni l'impact de cette nouvelle venue sur sa vie n'ont été considérés. Il se déduit de cette présentation des faits qu'une coépouse est un être intrus et indésirable qui perturbe la quiétude du foyer. Son accession au giron conjugal impose à celle qui s'y trouve de consentir le sacrifice d'accorder, de gré ou de force, une partie de ce qui lui revenait entièrement. L'atténuation de l'état d'âme affecté de la femme, qui souffre de l'entrée d'une autre

dans les comptes de son époux, dépend des agissements de l'homme. Cependant, le tripotage de Doudou ne réconforte pas Titi, comme elle le souligne à Nana afin de justifier sa décision de rompre des liens :

- Nana, je ne veux plus souffrir [...] je vais entreprendre [...]. Je sais à priori que ma mère n'approuvera pas ma décision de divorcer. Elle me rétorquera sans nul doute que mon père, comme Doudou, a été polygame et qu'elle ne l'a pas quitté pour autant [...] c'est la solitude que j'affronte depuis que Doudou s'est remarié [...]. Doudou et moi ne dormons plus ensemble depuis huit mois déjà [...] il ne rentre même plus chez moi [...] (Kéïta, 2019 :12-15).

Cette prise de parole de Titi précise les détails de son dessein d'aller scruter d'autres horizons afin d'avoir de l'apaisement et étaye que le rejet dont fait preuve Doudou l'ulcère. Dans la fougue de sa nouvelle liaison, il l'ignore et la prive de la réjouissance intime. Dans cette confiance, l'employée de Tenin redoute une éventuelle proposition de résignation de Taa Kondé ayant supporté le même fardeau avec Bafing. Car, par cet acte, elle rompt avec une certaine tradition que nul n'a jamais osé remettre en question afin de prendre son destin en main (Ngoma Moudouma, 2011 :28). Sa plainte semble un projet d'opposer à cette suggestion la charge pénible qu'elle subit par la conduite irréfléchie, la posture et l'iniquité de son conjoint. Elle l'inspirera pour convaincre sa mère de l'injustice qu'elle supporte depuis l'alignement de Doudou dans cette pratique coutumière qui exige le partage des droits et l'exécution des devoirs, sans lésion d'une partie. De surcroît, à l'opposé de la vieille, qui bénéficiait de l'accompagnement de sa progéniture, Titi n'a pas eu la chance d'enfanter pour surmonter les supplices qui l'assiègent. Cette difficulté de procréation, une diversion compréhensible selon sa cheffe, a été un motif à son amoureux pour perturber sa tranquillité et assombrir son existence. Sa démonstration et l'avis de Tenin s'exposent dans ce qui suit :

- [...] [ma mère] [...] avait le sourire de ses enfants qui la remplissait de force, de courage et de joie. [...] qu'est-ce que j'ai qui puisse me donner l'énergie et la volonté d'endurer toutes ces peines qui me ruinent jour après jour ? // - [...] C'est mon mari [...]. Il doit être chez sa troisième épouse [...]. Après six ans de mariage [...] trois enfants, il a débarqué avec l'idée de se remarier [...]. Je ne comprenais pas les arguments qu'on m'opposait [...]

que ma mère avait été secondée [...]. Titi [...] il y a des hommes qui se remarient sans alibi mais ton mari, lui, avait un puissant alibi : le désir de postérité planait sur votre couple et restait inassouvi. (Kéïta, 2019 :13-146).

Les discours des deux dames instruisent que la capacité de se résigner dans la tendance polygamique repose sur des facteurs d'apaisement dont les enfants. Pour Tenin, le manque de ceux-là peut inciter certains hommes à la pratique, comme Doudou. D'autres, dont son mari, avec la complicité de la société, n'en ont point cure pour poser cet acte disgracieux qui torture et dévaste la vie de l'épouse. Ainsi, les auteures, à l'instar de leurs paires engagées, s'appuient sur les réalités que traversent ces conjointes pour condamner la polygynie qui rafle une partie importante de la joie de vivre. En effet, l'engagement des écrivaines africaines est plus tourné vers l'amélioration de certaines pratiques à l'égard des femmes perçues comme dogmes et des acquis culturels et coutumiers (Al Andaloussi, 2020 :06-07).

1.2. Restriction de la joie de vivre de la conjointe

Dans les romans étudiés, la polygynie est un couperet qui embrouille les sentiments les plus profonds de la femme. L'annonce et l'accomplissement de ce qu'elle considère comme une défection partielle du conjoint réduisent et/ou altèrent définitivement son exaltation pour la vie. La torture mentale que génère la célébration de ce lien conjugal la pousse à la remise en question de son amour. De même, elle s'interroge sur sa considération et sa place dans l'existence de celui qui n'est plus à elle-seule. Le tracas qui s'empare d'Altiné à la découverte de l'ambition de Malick et l'écœurement qui l'anime le jour de son remariage assurent de la restriction de sa joie de vivre. L'expérience de son vécu familial provoque en elle l'angoisse d'un quotidien désormais agité par des songes, puisque dans une union polygame la méfiance vis-à-vis des co-épouses, la dépendance et la soumission des co-épouses sont renforcées par la compétition et les inégalités instituées entre elles (Hertrich et Locoh, 1999 ; Yana, 1997, cité par Antoine, 2002 : 09). Le soliloque d'Altiné, truffé d'auto-interrogations, informe de sa pression psychologique. La description de sa galère, le jour de la cérémonie, rend compte de l'altération de sa béatitude intérieure et l'intensification de ses tourments, tel noté ci-dessous :

Une autre épouse ? A quelle fin ? [...] Pour avoir grandi dans un foyer polygame, je sais que ce sont des frustrations à n'en point finir [...]. Le jour du mariage fut l'une des plus longues journées de ma vie [...]. Je me sentais si impuissante [...]. Désormais, quelle place vais-je occuper dans la vie de Malick ? [...]. Je crois d'ailleurs qu'il ne reste plus grand-chose des sentiments qui nous unissaient. J'imagine leur lune de miel [...]. Savoir mon homme dans les bras d'une autre [...] une véritable épreuve. (Ouattara, 2014 :18-25).

Cet extrait présente une femme dans un état d'esprit piteux. Le changement poignant de statut matrimonial de Malick conduit Altı à une imagination faisant l'évaluation de sa valeur pour ce dernier. Réduite au silence et à l'observation, elle songe à son avenir tout en plaignant sa consternation. Elle se convainc de la restriction de son bien-être, principalement la satisfaction de l'intimité charnelle, en se faisant une idée virtuelle de la parade des nouveaux mariés durant leur noce. Par la sensation d'Altıné, l'écrivaine plaint l'impuissance et la blessure de l'épouse dès que l'homme entame la polygynie. Cette situation l'enfoncé dans un malheur rongeur, vu qu'elle ne bénéficie plus seule de son époux. La romancière devient alors une porte-parole et brise silence dans lequel a été plongée la femme victime des différentes formes d'assujettissements et d'injustices subits dans le couple (Al Andaloussi, 2020 :07). Dans sa lancée, elle renseigne que la neurasthénie de la conjointe secondée répercute sur l'évolution et/ou à la stabilité des enfants. Le remariage de Malick attriste sa progéniture qu'il délaisse et dont l'affliction de la mère impacte la performance scolaire. La préoccupation de Madina, qui fonde sa décision virulente de bouder son père pour ses prétentions, et l'attention d'Assane à Altıné prouvent que la polygynie contrarie les descendants. Leur quiétude est torpillée par l'absence du chef de famille que l'extase de la nouvelle vie emporte. Le relâchement de leur fille, faute d'assistance du père et de la mère attristée, atteste de ses conséquences néfastes sous-mentionnées sur la descendance :

Je leur ai expliqué que leur père était sur le point d'épouser une seconde épouse. //- [...] Maman, [...] si papa nous abandonne, je ne lui parlerai plus ! Martèle Madina [...]. // Madina et Assane avaient compris que leur père avait un autre centre d'intérêt. Il n'était plus [...] attentionné [...] n'avait plus le temps de leur faire réciter leurs leçons [...]. Plus rien n'était comme avant. Madina

[...] profitait [...] pour relâcher [...] dans les études [...] je m'étais laissée emporter par Malick et sa nouvelle épouse. Assane [...] s'était érigé en protecteur [...] (Ouattara, 2014 :22-50).

Le sentiment d'abandon des enfants s'inscrit comme la suite logique du changement de leur père, à leurs petits soins par le passé. Le cours du fonctionnement de la famille et la distance progressive avec Malick consolide leur jugement. L'état d'âme de Madina et le réflexe d'Assane de consoler leur mère notifient de la perte de son aisance émotionnelle. De même, il se constate le mépris de leur soutien à leur source de vie. Alors, l'écrivaine fait remarquer qu'à l'instar de la femme, la polygynie réduit le profit et la satisfaction de la descendance. Elle peut être la source de son inconduite et l'induire à l'échec, du moment que le père n'assure plus la félicité complète aux enfants. Cela étant, la polygamie participe à la construction des rapports sociaux inégalitaires au sein du couple, à la création et au maintien d'une distance relationnelle qui entrave la solidarité, la complémentarité et l'épanouissement dans la sphère conjugale (Hertrich, 2006 :42). Pareillement à Altiné, Titi peine à essuyer les lamentations provoquées par le remariage de Doudou avec Kariya. La métamorphose de son mari, ne lui consacrant plus du temps pour lui procurer la joie de vivre nécessaire, affecte son mental. La jeune dame galère de le voir filer entre les doigts. La négligence de ses efforts consentis pour le gendre de Bafing, dont le centre d'intérêt est sa coépouse, la vexe. Cette offuscation, qu'elle porte à Nana, présente son conjoint en un être égoïste, peu soucieux d'elle qui souffre d'insatisfaction. La femme de Doudou réclame un peu de bonheur dans son foyer, dont le manque motive son projet de divorcer, à défaut de tout l'amour qui lui revient :

- [...] est-ce cela l'amour [...] ? [...] Comment Doudou peut se donner à moi [...] pour mon bien-être, s'il ne s'appartient plus [...] s'il reste sous les aisselles de cette femme [...] s'il ne pense qu'à lui seul, qu'à ses intérêts [...] ? // Titi se perdit alors dans mille explications pleines de ressentiments à l'égard de son mari. Celui-ci était devenu un homme injuste, félon et arrogant [...] tout ce qu'elle [...] détestait chez un homme [...] à chaque fois que sa première femme était [...] de cuisine [il] restait dehors très tard [...]. Titi trouvait triste ce tableau sinistre représentant la fin d'une histoire qui avait commencé bien colorée de rêves (Kéïta, 2019 :16-17).

La conduite de Doudou entraîne l'amère regret, voire le désespoir, de sa conjointe. Sa déchéance morale et sa vocation à Kariya ahurissent Titi. Les nouveaux traits de caractères de cet époux, qui ne projette plus d'issue salvatrice à leur vie commune la rebutent. Par son exposé et le récit du narrateur, la romancière éclaire sur la part de l'homme dans l'assombrissement du cœur de la femme lorsqu'il devient polygame. Les agissements de Doudou, principalement ses manigances, pour esquiver son devoir de présence chez Titi, traduisent une volonté manifeste de limiter l'allégresse de celle-là. Par ricochet, cet extrait révèle l'image souffrante, le sort misérable de la femme et l'impunité dont jouit l'être masculin dans un couple au détriment de celui du sexe opposé, qui sont des préoccupations principales de beaucoup d'écrivaines (Adewuyi, 2022 :02). Également, il dénonce l'incongruité des actes posés par le conjoint immature dans la pratique de la polygynie. Les châtiments psychologiques dont pâtit Tenin, à l'arrivée de sa coépouse, aiguisent ces remarques. Son humeur maussade et le chagrin de sa coépouse sont notoires :

- [J]'ai frôlé la déprime [...] cela n'a pas empêché mon mari de se remarier. [...] il me disait : « Tu ferais mieux d'économiser tes larmes. Elles ne serviront à rien [...]. Je me remarierai. » Après une seconde noce, il en a fait une troisième [...]. Chacune fonctionne comme elle peut pour tirer son épingle du jeu, priant ne pas taper une de ces infections venues de *on ne sait chez qui*. [...] sa seconde épouse [...] maintenant [...] sait que c'est un mal de ventre horrible que de voir impuissante une autre sortir ton homme de ton lit pour le mettre dans le sien. (Kéïta, 2019 :137).

L'insouciance du conjoint de Tenin est évidente dans cette séquence. Ce qui importe pour lui c'est de réaliser son projet, même si ses femmes passaient de la vie à trépas. D'ailleurs, l'entraîn de sa deuxième épouse se dégrade à la prétention de leur mari à une troisième conjointe ; un fait que la première considère comme une revanche à son égard. Outre cette douleur anéantissante, la crainte du risque des maladies sexuellement transmissibles trouble leur sérénité. Cet état d'esprit leur impose la prudence, vu que le mari ne pense qu'à son assouvissement individuel, quelle qu'en soit la manière. Du coup, l'écrivaine transpose une réalité sociale agaçante qui perturbe la gaieté du mariage pour les coépouses. Car, au-delà de l'indifférence de l'homme, cause de dépression féminine, la polygynie instaure une rivalité cruelle entre les femmes. L'immense

soulagement de Tenin pour la disgrâce de celle qui l'a secondée le prouve. Cette satisfaction malicieuse intègre que l'ampleur de l'atterrement provoqué par la polygynie peut instaurer l'idée d'indécence chez l'épouse. Cela notifie, une fois de plus, que les principes et les modalités de fonctionnement de la société servent de matières aux genres littéraires, surtout le roman engagé. Dans cette configuration, les romancières donnent aussi à comprendre que la pratique, décriée et considérée comme préjudiciable, profite aussi à l'être féminin. Ses avantages sont accessibles à la femme qui utilise judicieusement le temps d'absence de l'époux pour son développement personnel.

2. Polygynie : liberté et épanouissement de la femme

L'ascension de certains personnages dévoile la polygynie en un facteur propice d'autonomie. Cependant, l'exploitation de cette indépendance temporaire ou durable peut aboutir à la maturité et/ou à l'impudicité humaine.

2.1. Libertinage et avilissement

La gestion ardue de la polygynie et de l'absence du mari peut conduire à l'infamie. Quand le manque devient un affront pour la conjointe, elle s'active à se venger sans tenir compte des interdits et de l'image de soi. Ainsi, Altiné fait fi de sa religion et de son éducation en se laissant à la turpitude de la vie sans scrupule, tel qu'il ressort de sa déclaration d'amour à Jean-Marc :

[...] J'étais [...] toute seule à la maison. Ce soir-là, je voulais me jeter à l'eau. J'en avais marre d'attendre [...] huit mois que nous étions des amis. Je voulais plus et comme il ne se décidait pas, j'étais prête à le faire à sa place [...] devant ma porte. J'ai ouvert [...] j'étais nez à nez avec ce bel homme mature [...] heureuse qu'il ait "sucré" mon prénom [...] je m'étais lancée, enfin. //- Jean-Marc, je meurs d'amour pour toi. Je suis confuse mais je voulais que tu le saches [...] // Pendant, que je parlais, je me suis rapprochée. J'ai délicatement posé mes lèvres sur les siennes. Il m'a enlacé. J'ai senti un bonheur indescriptible [...]. (Ouattara, 2014 :86-87).

Ce passage instruit que l'isolement fait basculer Altiné dans l'infidélité qui bafoue son statut de femme mariée. Sa mise à l'écart par son époux

lui crée le temps de murir l'opiniâtreté d'une aventure avec Jean-Marc qui apparaît comme la solution à ses plaintes et à cette défection. La vanité de sa patience et de sa résignation justifie son acte audacieux à vouloir combler l'insatisfaction sentimentale. L'assurance qu'Alti trouve à cet homme germe en elle le courage à forcer son amant à agir dans le sens de ses désirs. L'intensité de ses sentiments est le levier de son entrain qui la pousse à poser les jalons de l'acte ultime de la confirmation du faible qu'elle a pour le sociétaire de la SITCC. Alors, la crânerie d'Altiné, pour la délectation, débouche sur une jouissance intime entre eux, à ses sollicitations, comme souligne ce qui suit :

[...] Il devait déjà s'imaginer mes intentions à travers mes attitudes et surtout mes vêtements qui laissaient entrevoir mes atouts physiques [...]. L'envie était trop forte [...]. Jean-Marc m'avait débarrassé de mes vêtements [...]. Tout mon être vibrat [...] j'embrassais tout son corps. Je pleurais de joie. Lorsqu'il m'a retiré mes dessous, je me suis offerte à lui entièrement, sans complexe [...]. Nos corps étaient en harmonie [...]. Ce bonheur-là, je le ressentais pour la première fois [...] je n'avais pas l'esprit à me remettre en cause [...] (Ouattara, 2014 :86-88).

La nécessité de satisfaire le désir charnel et la volonté de magnifier un amour interdit la poussent à cette indécence. La description de son apparence physique et de la scène, dans une allure érotique, révèle une planification minutieuse d'Altiné pour réussir à soulager ses envies. L'argumentation qu'elle pose, qui rime avec sa mise, équivaut à une manipulation psychologique de l'homme sollicité afin de faiblir sa résistance pour stimuler son être. Par cette copulation, l'auteure signale la faiblesse morale de certaines femmes qui se consacrent à la bassesse pour de polygynie. Car, la pudeur et la référence aux principes du mariage devaient démotiver Altiné à se lier à un amant pour se consoler au domicile conjugal. L'adultère, dans lequel elle se laisse entraîner, ébranle sa dignité et porte atteinte aux mœurs qu'elle piétine pour le plaisir. Le contentement qu'elle ressent du coït avec Jean-Marc annonce son inscription dans l'avilissement durable. Les conséquences en sont un véritable dévouement pour l'époux d'autrui et un attachement profond. Cette charge mentale, que l'héroïne a du mal à évacuer sans un indicateur de la présence de celui qu'elle affectionne, se retient dans ceci :

[...] J'attendais toujours avec impatience qu'il m'appelle. Dès que [...] son prénom s'affichait, je me surprénais en train de sourire.

Les soirs, c'était pareil [...] avant d'aller au lit [...]. Notre petit jeu d'amour était de plus en plus agréable [...] la perspective du retour de Malick n'avait aucun effet sur moi. J'avais un autre centre d'intérêt : Jean-Marc, et il me comblait [...]. J'étais surprise de constater que mon époux ne m'intéressait plus [...] (Ouattara, 2014 :79-97).

Cette narration présente le degré d'implication et d'application d'Altiné dans cette passade clandestine avec Jean-Marc qu'elle spiritualise. L'allégresse qui l'anime au contact vocal de son amant et à la perception oculaire de son identifiant éclaire sur la passion qu'elle lui porte. Cette inclination de l'héroïne exprime son obstination à ce lien extraconjugal. En conséquence, son entichement relègue dans l'ignorance son compagnon légal, qui consent des efforts pour réparer ses torts. Cette décision, qui devait l'émerveiller, lui semble insignifiant au point qu'elle ne s'en préoccupe pas, contrairement à l'éloignement de son cèladon qui a toutes ses faveurs sentimentales. L'indifférence que Malick subit est la monnaie d'échange de ses attitudes, durant son aventure avec Edith. Alors, bien qu'elle condamne le libertinage de la femme mariée, à travers les personnages de N'nan, des deux imams, la romancière indexe l'homme polygame. Elle le taxe d'être à la source du déchaînement malencontreux d'une épouse qui se sent libre de tout contrôle pour s'inscrire dans l'abjection. L'écrivaine s'inscrit dans une démarche critique et dissuasive des deux genres humains ; l'homme pour être correct ou se passer de la polygynie, et la femme à plus de résistance, afin d'éviter le déshonneur. Pareillement à Altiné, la première coépouse de Tenin s'adonne à l'adultère pour la réjouissance charnelle durant les moments d'absence de son époux. La cheffe de Titi, en parle comme suit :

- [...] J'aurais pu m'évader dans les bras d'autres hommes et oublier mes soucis, comme le fait exactement sa seconde femme maintenant, pour se venger, dit-elle. Elle, ce n'est que maintenant qu'elle comprend *que ce que l'on fait aux hommes en allant c'est ce qu'ils te font en se retournant* [...]. (Kéïta, 2019 :137).

Dans ce passage, la relation adultérine se pose en un acte d'esquive et de vengeance contre l'époux dont toute l'appétence est tournée vers la nouvelle conjointe. De même, les propos de la cheffe de cabinet réitèrent l'inconfort que crée la polygynie pour cette dame qui banalise la pudeur. Outre cette attitude, elle instaure la mauvaise foi et l'antagonisme

pernicieux à la stabilité mentale ; à l'efficacité du foyer conjugal. Toutefois, pour Tenin, la conscience humaine et la volonté de progresser peuvent annihiler la décadence afin de se frayer une voie concluante.

2.2. Épanouissement personnel et professionnel

L'embrigadement des époux dans la polygynie devient avantageux à Altiné, Titi et Tenin qui y trouvent une certaine liberté à exploiter positivement. Elles utilisent les temps d'absence de ceux-là afin de penser et œuvrer pour la plénitude socio-professionnelle à leur insu. Dans cette dynamique, l'enfant de N'nan, dans *Altiné... mon unique péché*, substitue la recherche d'une fonction rémunératrice aux lamentations infructueuses liées à l'abandon de Malick. Le fait de s'émouvoir continuellement lui apparaît comme une perte de temps inutile qui ne basculera pas les choses en sa faveur. Elle se destine alors à peser sur le cours de la réalité en rebondissant pour gagner le minimum nécessaire à sa prise en charge. Sa motivation réside aussi dans la volonté d'avoir le respect et la considération de sa belle-famille, de même que son époux à reconquérir, qu'elle juge être cupides. Elle les croit attirés par les biens matériels d'Edith, une commerçante aux revenus abondants, qui bénéficie de toute leur attention depuis ses fiançailles. Le fragment qui suit rend compte de l'obligation pour Altiné d'intégrer un milieu professionnel et de l'ingratitude de la famille de Malick, due à l'opulence de Toufa, à son égard :

[...] Il était impératif pour moi de trouver du boulot [...]. Malick [...] avait complètement emménagé chez Edith [...] je voulais qu'il revienne [...]. J'ai dû me jeter à l'eau [...]. /- Je me demande si je suis encore ta femme ! Cela fait six mois que tu t'es installé chez Edith [...] Tu ne peux pas abandonner l'une des épouses au profit de l'autre, aussi pauvre soit-elle ! [...] Puisque moi je n'ai rien à offrir, ta famille et toi m'avez tourné le dos [...]. / [...] plus tôt que prévu [j]'avais la chance d'être retenue comme agent d'accueil, pour un salaire de quatre-vingt mille francs. J'étais très heureuse car j'espérais ainsi occuper mes journées et avoir de quoi subvenir à mes besoins. J'ai informé Malick, mais [...] cela ne le préoccupait pas (Ouattara, 2014 :34-41).

Le succès de la mise à profit du désintéret de Malick et les siens pour Altiné s'aperçoit ici. Sa décision aboutit à la résurgence du bonheur dans son existence, avec l'obtention prématurée d'un emploi inespéré. La

mère d'Assane y trouve une opportunité de combler la solitude, outre la dépendance financière et le vide pécuniaire qui la plaquaient dans un malaise psychique quotidien. Nonobstant le déguerpissement et l'indifférence de Malick, Altiné respecte ses devoirs d'épouse et le droit d'appréciation de l'époux en lui notifiant la nouvelle de son embauche. Elle fait preuve de soumission afin de pousser son conjoint à l'effort d'égard, malgré la situation qui perdure. Malheureusement pour l'amante de Jean-Marc, cette contention ne l'impressionne guère et il tergiverse dans sa lancée. Alors, son insensibilité justifie l'obstination de la nouvelle agente d'accueil de la SITCC pour la dérobade qu'elle a pu décrocher comme soulagement. Elle décrit l'inapplication de son conjoint, en contraste avec l'atmosphère de sa réception dans son nouvel environnement professionnel, comme suit :

[...] J'ai dû rendre compte à l'imam [...]. Deux jours plus tard, l'imam m'a fait part que Malick avait décidé de respecter désormais ses engagements. Les jours qui ont suivi, je n'ai rien vu venir. Je m'attelais à aller au travail car je ne voulais pas faire mauvaise impression [...]. Je quittais Treichville dès six heures pour [...] Vridi. Dès les premiers jours, je me suis sentie bien dans ce nouveau milieu. J'ai été bien accueillie par les anciens de l'entreprise. J'ai fait la connaissance de Madeleine [...] qui m'a ouvert largement ses bras [...] (Ouattara, 2014 : 41-42).

Cette description des faits affiche la ferme intention d'Altiné de ne pas laisser les problèmes du foyer l'engloutir, de les dissimuler et de se galvaniser à séduire par le travail bien fait. Ainsi, se préoccupe-t-elle peu de la distance à parcourir et le renoncement au plaisir du sommeil en régularisant son heure de départ au matin de bonne heure. De même, avec l'accueil satisfaisant, l'accès à ce lieu, comme échappatoire, fait émerger en elle l'espoir d'évacuer le stress de la déréliction causée par son mari insouciant. Elle note la largesse des membres du groupe de professionnels de la place à travers la disponibilité exemplaire de Madeleine, la secrétaire de la société. Cet abord apaisant traduit l'acceptation inconditionnelle de l'étranger, l'assouvissement psychologique que l'inconnu peut procurer et le respect de l'altérité. Pourtant, Altiné n'abandonne pas la reconquête de son époux dont la vanité lui suscite l'idée de se rapprocher de Dieu. Elle s'imprègne davantage des préceptes de la religion, un autre profit du vide provoqué par ce dérapage de son mari. Elle en donne des détails, ci-dessous :

Malick [...] préférait remettre l'argent de la popote au chauffeur d'Edith pour me l'apporter [...]. Je restais seule à la maison. J'en profitais pour apprendre des versets du coran avec l'aide de mon Oustaz. La charia, loi islamique, disait que lorsqu'une femme était délaissée comme c'était mon cas, et que l'homme ne l'avait pas répudiée, elle demeurait sa femme [...]. J'aimais mon mari. Je voulais qu'il me revienne [...] tout le monde savait [...] mais personne n'intervenait pour arranger les choses [...]. Je pouvais passer plusieurs semaines sans le voir [...] (Ouattara, 2014 : 50-51).

Cet autre dessein de renforcer sa piété présente un avantage de plus de l'isolement lié à ce régime matrimonial pour Altiné, désemparée et victime d'un amour inassouvi. La fatalité qui en résulte n'anéantit guère son désir de changement, malgré ses lamentations dans l'enceinte conjugale. Cependant, la narratrice attire l'attention sur une certaine responsabilité de Malick, bien qu'il se dérobe de ses devoirs conjugaux. Elle témoigne de l'honnêteté, tirée de l'éducation, car elle ne dissimule pas cette bonne attitude de son mari. Aussi, la dame accuse le collectif social qui admet la polygynie sans avoir un regard sur ses supplices et les comportements disgracieux de l'homme. Ainsi, l'auteure signale que la solitude accroît la géhenne de la femme, qui n'a ni voix ni droit de rejeter expressément l'oppression et la subjugation de l'homme (Gilbert, 2010 :02). Néanmoins, elle peut servir à trouver des astuces infaillibles pour l'épanouissement, l'apaisement mental et la béatitude. Du coup, le travail de la femme semble une solution satisfaisante dans certaines situations et conditions de vie conjugale défavorables à sa quiétude. L'égaiement et l'espoir d'Altiné, à l'obtention d'un emploi, prouvent l'importance de cette étape pour son rayonnement, de même que sa stabilité. En dépit des remords, les choix d'Altiné attestent un dépassement de soi pour un avenir radieux, comme Titi et Tenin le pensent aussi dans *Les Mamelles de l'amour*. Dans l'intention de divorcer, Titi exploite l'opportunité que lui offre le mépris de Doudou pour planifier son envol. Le domicile conjugal n'est plus le havre de paix auquel elle aspire et son époux, ingrat envers elle pour le don de soi, est insensible à ses efforts. L'inspiration d'améliorer ses conditions de vie et l'idée d'autosuffisance motivent cette dame pour un diplôme supérieur afin d'accéder à une profession conséquente. Sa résolution de réorganiser

son quotidien loin de sa loge conjugale est soigneusement réfléchi et irrévocable, tel elle le communique à son amie :

- J'ai pris la décision de quitter définitivement Doudou [...] pour m'inventer un autre avenir [...]. Je veux aller de l'avant et ne souhaite pas [...] rester dans les liens d'un mariage [...] dans lequel il m'est impossible de m'épanouir [...] quand une chose finit, il faut en essayer une autre. [...] je ne me résous pas à me laisser écraser par les événements [...]. D'où mon souci d'aller étudier, de travailler ensuite et gagner de l'argent [...] devenu le symbole de l'autonomie et de la responsabilité [...] cet argent que je veux gagner par moi-même [...] je me rends compte que je peux [...] en avoir [...]. // Titi avait réussi à [...] décrocher son diplôme [...] obtenu un contrat d'un an dans un cabinet de communication [...] dirigé par Tenin [...] (Kéïta, 2019 :12-134).

Ce discours de Titi reflète une nouvelle vision de l'existence qui oriente ses actions. L'obligation d'aller scruter d'autres cieux et se prendre en charge résulte de l'inattention de son conjoint, d'une part. D'autre part, elle réalise qu'ils sont à un point de non-retour et que se morfondre pour la transfiguration de Doudou n'a aucun bénéfice. Elle se persuade de sa capacité d'épanouissement, de sa force d'action qu'elle ignorait longtemps et de la nécessité de bien utiliser son temps. Son projet s'ancre alors dans l'ampleur de sa déception qui la pousse à cette extrémité et à emprunter une autre direction. Outre cela, dans son analyse globale, Titi relève que l'oisiveté est compromettante et qu'une activité rémunératrice rehausse la valeur individuelle dans la société. Par ce discernement, la romancière exprime que le délaissement de la femme qu'entraîne la polygynie lui arbore ses aptitudes et ses compétences personnelles. Elle peut s'en servir à bon escient afin de résoudre des préoccupations pressantes dont l'accès aux biens matériels. Il s'en déduit que l'indépendance financière conditionne le respect et la considération des autres. Tenin le confirme et explique ses dispositions pour surmonter la crise :

- J'ai réfléchi [...]. J'ai donc réveillé mes rêves [...] d'avoir quelque chose à moi [...] car le premier drame de la femme, c'est bien la dépendance financière [...] qui l'asservit [...]. Je l'ai compris [...] je suis partie de presque rien [...] un prêt à la banque. J'ai alors ouvert ce cabinet de communication après six ans d'arrêt de fonction. J'ai, ensuite, cherché des partenaires [...] j'ai réussi à

obtenir des contrats [...] j'avais un devoir de résultat [...] j'avais des choses à apprendre pour être plus performante. Je me suis alors inscrite en cours du soir (Kéïta, 2019 :138-139).

Ce fragment assure de la possibilité de remise en question et de planification de la vie qu'offre la polygynie à Tenin. Ce coup du sort est devenu son incubateur de motivation pour sortir de l'inactivité qu'elle avait consentie. La réussite qu'elle tire de sa redynamisation explique la portée des risques qu'elle s'est accordée auprès de la banque afin d'atteindre ses objectifs. Par coercition, l'accès à un emploi a régénéré le goût d'aiguiser ses connaissances et d'améliorer son efficacité professionnelle. Tenin refoule les sentiers de l'école dans le dessein d'obtenir un diplôme à la hauteur de ses prétentions. Par sa réalisation professionnelle, la romancière, prônant à la fois la confiance en soi et l'exhortation à la quête personnelle du bonheur (Ndombi Loumbangoye, 2023 :146), avise que l'union plurielle peut être un catalyseur à l'épanouissement de la femme. Effectivement, la mauvaise gestion de la polygynie par leurs hommes a été doublement avantageuse pour Titi et sa patronne. Outre le temps de réflexion, elle leur a facilité la reconversion. La distance créée par leurs époux leur a permis de passer du statut de femme ménagère à celui de femme fonctionnaire autonome. Les responsabilités qu'elles gèrent comblent le vide de temps. Leurs activités forgent le regain d'intérêts et le respect de leurs conjoints qui les avaient maltraitées, comme le précise Tenin :

- Un oncle m'a servi de garant [...]. Au début, c'était un peu pour noyer mon chagrin [...] dans le travail et dans les études, pour ne pas avoir le temps de m'apitoyer [...]. Il me disait que je perdais mon temps, que j'étais nulle et bonne à rien. Puis il me voyait m'élever à force de travail, de persévérance, de formation et d'abnégation [...] je ne lui mendiais plus rien [...] qui puisse lui donner l'alibi de me rabaisser, de m'humilier [...]. Mais depuis, il a du respect pour moi, ou peut-être pour ce que je possède [...]. [Q]uand sa vie l'angoisse, lorsqu'il en a marre d'être écartelé entre ses femmes, il vient se réfugier chez moi [...] (Kéïta, 2019 : 138-139).

Tenin se réfère sur son vécu pour convaincre son employée de la validité de sa détermination pour l'épanouissement. Cette dame édifie son invitée sur sa résistance pour être au sommet malgré l'abattement moral qu'a tenté son mari. Elle s'emploie à sermonner la fille de Bafing afin de la

sortir de l'ennui. D'après cette femme engagée sa force de caractère a obligé son époux au rétropédalage. Contrairement à ses coépouses, le cadre de vie et la compagnie de Tenin lui donnent de la tranquillité. En sus, le récit de cette épouse éclaire sur l'importance de l'assistance des autres à la femme pour son plan et sa carrière. A l'instar de son oncle, Bafing épaula Titi pour étudier et accéder à une fonction. Également, sa cheffe tente d'exalter le courage, par ce discours rétrospectif et persuasif, pour esquiver la réalité douloureuse :

- [...] malgré la polygamie et la torture qu'elle nous inflige, nous les femmes devons avancer [...]. Alors, si la polygamie cherche à [...] casser notre élan afin de mieux nous apprivoiser, elle peut également nous donner du temps et de l'énergie [...] nous construire [...] c'est la solution [...] c'est à nous, les élites, de montrer la voie aux femmes qui n'arrivent pas à sortir de cette tourmente (Kéïta, 2019 :140-141).

Ainsi, la polygamie dote la femme choquée du temps de repenser sa vie et sonder de nouveaux horizons pour rebondir, en rejetant l'idée que la femme doit être soumise à un quelconque destin préétabli à cause des normes traditionnelles (Ndombi Loumbangoye, 2023 :146). Comme le pense Tenin, elle peut fonder l'amélioration des conditions de vie de la conjointe malmenée par le temps qu'elle lui accorde pour esquiver ou vaincre ses méfaits. Alors, la romancière pose une réévaluation de l'union plurielle comme une situation avantageuse pour la femme moderne. Elle motive l'être féminin harassé à l'abnégation pour altérer le navrement qu'elle suscite, au lieu de se lamenter ou s'avilir.

Conclusion

Pour terminer, ces romans caractérisent la polygynie selon deux facettes, liées aux comportements de l'homme et à la lucidité de la femme à l'affronter. Elle est, d'abord, une somme de tortures psychologiques à travers les aventures des dames. Le traitement qu'elles concèdent atteste que la polygynie engendre une frustration poussant la conjointe à remettre en question ses valeurs et sa représentativité pour le mari. L'opposition vaine d'Altiné, Titi, Tenin et sa coépouse implique l'approbation de la société et de la religion qui favorisent l'homme pour ce régime matrimonial dans l'espace africain, obligeant la femme à la résignation. A travers les ennuis de ces personnages, les romancières

dénoncent la pratique inconsciente de la polygamie masculine et la maltraitance de la conjointe. Elles recommandent un regard réprobateur de la société sur les agissements de l'époux, d'où la réclamation constante de l'équité d'Altiné pour conscientiser son mari injuste. Outre cela, leur discours partisan n'excuse pas tout à fait les femmes aux attitudes corrompues (Diane, 2020 :48). Elles critiquent les conjointes qui se livrent à l'adultère, à l'exemple d'Altiné et la coépouse de Tenin. Ensuite, la polygynie se démarque comme une ouverture à l'épanouissement de l'épouse. Les rencontres et l'accès à l'emploi qu'elle occasionne pour les épouses le prouvent. Elle favorise la prospérité de la femme, qui utilise à bon escient l'absence de son mari. Alors, les deux romans s'affirment en un regard critique de la société dans son ensemble en s'appuyant sur certaines tares.

Références bibliographiques

Adewuyi Roseline Adebimpe (2022), « La Conception du mariage africain : Une Lecture de Riwan Ou Le Chemin De Sable par Ken Bugul », in *International Journal of Humanities and Cultural Studies*, Volume 08, Issue 04, pp.01-14.

Al Andaloussi Bouchra (2020), « Le roman féminin africain : du conformisme à l'innovation », in *DIDACSTYLE : Revue annuelle du Département de Français*, Volume 1, Numéro 2, pp. 182-204.

Antoine Philippe (2000), « Les complexités de la nuptialité : De la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique », in *Démographie : analyse et synthèse. Causes et conséquences des évolutions démographiques*, Paris, Institut national d'études démographiques, pp.01-25.

Badian Seydou (1973), *Sous l'orage*, Paris, Présence Africaine.

Diane Alioune (2020), « Société, polygamie et fabrication du littéraire dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ », in *Interfrancophonies*, n°11, [éd. par DIENG Alioune et SONCINI Fratta Anna Paola], Tome 2 : Survivances, Modernité et Écriture dans la littérature francophone, pp.35-56.

Dinguest Zenaba (2021), *Contre vents et marées*. Bamako, Figuiria Editions.

Gilbert Patience Lysias Dodd (2010), *Les effets délétères de la Polygamie sur les hommes et les enfants dans la société Sénégalaise postcoloniale : une analyse d'Une*

si longue lettre de Mariama Bâ, La Grève des Bâttu d'Aminata Sow Fall et Le Ventre de l'Atlantique de Faou Diome, mémoire de master en Arts, Université du KwaZulu-Natal.

Hertrich Véronique et Locoh Thérèse (1999), *Rapports de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement*, [éd. par Antonella Pinelli], Collection Gender in Population Studies, Liège, International Union for the Scientific of Population, 62p.

Hertrich Véronique (2006), « La polygamie : persistance ou recomposition ? Le cas d'une population rurale au Mali », in *Cahiers Québécois de démographie*, Volume 35, numéro 2, pp.39-69.

Kéita Fatoumata (2019) (2^e éd.), *Les Mamelles de l'amour*, Bamako, La Sahélienne.

Ndombi Loumbangoye Ornella Pacelly (2023), « Violence symbolique et tradition dans la littérature négro-africaine : Regards croisés sur la polygamie », in *Akofena*, Vol.04, n^o. 008, pp.137-146, Côte d'Ivoire, CRAC, INSAAC.

Ngoma Moudouma François (2011), *La polygamie en situation d'immigration : L'enfant rivale*, Thèse de Doctorat en ethnologie : anthropologie sociale et culturelle, Bordeaux, Université de Bordeaux 2-Victor Segalen.

Ouattara Anzata (2014), *Altiné... mon unique péché*, Abidjan, Les classiques ivoiriens.

Rousseau Jean-Jacques (1965), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, France, Gallimard.

Yana Simon (1997), « Statuts et rôles féminins au Cameroun », in *Politique africaine*, n^o65, pp.35-47.